

## Attribution de subventions pour des manifestations

**Rapporteur** : M. Jean-Yves PRALON, Vice-Président

AVIS			
Commission n°9		Bureau	
séance du 08/01/04	favorable	séance du 18/02/04	favorable

Inscription budgétaire	
Proposition d'inscription BP 2004 Imputation : 6574.40 - 65735.40	Montant : 10 540 €

Dans le cadre des attributions de subventions à des manifestations 2004 (prévisions budgétaires de la compétence équipements culturels et sportifs, ligne subvention à des manifestations de 15 000 €), et au regard des critères arrêtés pour l'intérêt communautaire relatif à l'attribution de subvention à des manifestations (délibération du 6 septembre 2002).

⇒ la commission équipements culturels et sportifs a donné un avis favorable pour :

- la mise en place d'un partenariat sur 3 ans avec l'association du Tour de Franche Comté. L'objectif étant d'organiser chaque année une étape du Tour de Franche-Comté (4 jours, 5 étapes, 132 coureurs) dans l'agglomération et l'accord d'une subvention de 5000 € sur 2004 à l'association. La communication portera sur l'agglomération. En 2004, l'étape du 20 mai partira de Belfort et arrivera à Saône, l'étape du 21 mai partira de Boussières pour arriver à Salins les Bains.
- accorder une subvention d'un montant de 1340 € à l'Olympique Rugby de Besançon pour la décentralisation de 4 entraînements de l'école de rugby dans les secteurs (le 20 mars à Roche lez Beaupré, le 10 avril à Dannemarie, le 1<sup>er</sup> mai à Pouilley les Vignes, le 5 juin à Montferrand le Château) dans la poursuite du partenariat engagé en 2003,
- accorder une subvention d'un montant de 1200 € à l'Amicale de Saône pour l'organisation de la Diagonale du Doubs le 25 avril 2004, dans la poursuite et l'intensification du partenariat engagé en 2002 et 2003. La commission a donné également un avis favorable pour l'organisation d'un challenge des communes de la CAGB (trois premières Communes récompensées au regard du nombre d'habitants participants rapporté à la population de la Commune),

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- valide les propositions d'attribution de subventions
- autorise le Président à signer les conventions à intervenir entre la CAGB et les associations concernés.

Pour extrait conforme,

Le Président